



Information mensongère d'un élu lors d'une interview à l'antenne de D'ICI TV le 16 janvier 2020 : « Les agents de Provence Alpes Agglomération ont un salaire correct. La moyenne de ces agents ont un salaire entre 2 300 et 2 400 € brut (1 800 € net)... ».

Les services déchetteries et ordures ménagères de Digne-les-Bains, Château-Arnoux Saint-Auban Peyruis vous informent que c'est faux... Les agents de ces services ne gagnent pas tous ce salaire.... Primes comprises !!!

## Ces services sont en grève pour une augmentation de salaire

**Petit rappel :** Depuis le 17 décembre 2019, nous réclamons une augmentation de la prime présentielle qui est actuellement à 7.50 €. Une augmentation en deux temps : + 4.00 € au 1er janvier 2020 et + 3.50 € au 1er janvier 2021 pour l'ensemble des agents (fonctionnaires et contractuels).

ENGAGEMENT DES ÉLUS SIGNATAIRES au soir du 20 décembre 2019 (Mme Granet (Maire de Digne-les-Bains), M. MARTELLINI (Maire de Château-Arnoux), M. PAUL (Maire de Les Mées), M. Reinaudo (Maire du Brusquet)) pour mettre fin au conflit : «Nous nous engageons à négocier l'augmentation du montant dans la perspective d'une inscription à l'ordre du jour du Conseil communautaire et d'une prise en compte dans le budget 2020 qui sera soumis au vote le 28 avril 2020. Ce point sera explicitement inscrit dans les orientations budgétaires qui seront soumises au Conseil communautaire du 28 février prochain. »

Après 2 réunions de négociation, au sortir de la réunion du jeudi 23 janvier 2020, AUCUNE PROPOSITION CONCRÈTE !!... Seule réponse : «Cette prime fait partie du Régime Indemnitaire, elle sera négociée lors de la réflexion sur l'augmentation du Régime Indemnitaire et lors de la mise en place du temps de travail à 1607h...».

## **Les agents du «Pôle déchets» n'ont pas été entendus.**

42 bd. Victor Hugo - 04000 Digne les Bains
Contact Mairie: cgtmairie@dignelesbains.fr - Tél: 06 43 08 46 53 / Contact PAA:
cgt.paa@gmail.com Tél: 07 85 09 37 36 https://www.cgt-csd04.com